



Luxembourg, le 7 août 2025

**Réponse de Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
Xavier Bettel à la question parlementaire n°2606 du 14 juillet 2025 de l'honorable
Député Laurent Mosar**

1. **Quelle est l'attitude au sein de l'Union Européenne en réaction à cette annonce ?**
2. **Quelle est la position du Gouvernement dans ce dossier ?**
3. **Quelle pourrait être une stratégie de l'Union Européenne pour contrer ces mesures de l'Administration Trump ?**
4. **Des contre-mesures sont-elles envisagées au sein de l'Union Européenne en réaction à cette menace ?**

Le 27 juillet, un accord politique entre l'Union européenne et les Etats-Unis a été annoncé avec un taux tarifaire de 15% applicable pour la majorité des exportations européennes dès le 7 août 2025. La Commission européenne qui est compétente en la matière a négocié au nom de l'Union européenne et a été soutenue dans ses efforts de négociation tout comme dans l'élaboration de contre-mesures. Au vu de l'accord politique qui a été trouvé, ces contre-mesures ont été suspendues le 5 août.

Luxembourg, le 7 août 2025

Le ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel